



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Ambassade de France à Madagascar  
Service économique de Tananarive**

Antananarivo, le 02 juin 2021  
Affaire suivie par : Bruno Taussig

## La logistique aux Seychelles : un archipel éclaté et isolé orienté vers le commerce du thon

Les Seychelles forment une collection d'îles très dispersées et isolées dans l'océan Indien. L'exploitation du thon leur ont toutefois permis une inclusion dans les échanges régionaux. Le port de Victoria fait l'objet d'une modernisation de grande ampleur qui lui permettra d'accompagner la croissance du pays. Les entreprises françaises locales tireront parti de cette occasion.

### 1- Des infrastructures insuffisantes devant le fort potentiel commercial du pays

**Les 115 îles des Seychelles occupent un espace morcelé et isolé au cœur de l'océan Indien.** Néanmoins, il est intégré au commerce international, sur lequel repose fortement son économie. Son économie est fortement tournée vers le secteur halieutique qui représente 30% du PIB et 17% des emplois du pays. Une grande partie de ses infrastructures logistiques est ainsi spécialisée pour faciliter le commerce du thon.

**D'importance capitale, la logistique portuaire aux Seychelles s'articule autour d'un unique port, qu'il apparait import de moderniser.**

154 423 EVP ont transité dans les ports des Seychelles en 2019. Une hausse de 250 % de cette valeur est prévue d'ici 2040.

Le port de Victoria (Mahé), capitale du pays, est le seul port seychellois participant aux échanges internationaux. Il est le point d'entrée de 95 % des importations du pays :

- le quai Mahé (principal quai à conteneurs) est long de 370 m et bénéficie d'une profondeur maximale de 11,5 m. Il est alimenté par des navires de taille modérée (type *feeder*) au départ de Port Louis, Saint-Denis de La Réunion ou Oman () ;
- le quai de pêche de Victoria est le premier lieu de transbordement de thon de l'Océan Indien (près de 200 000 tonnes de thon par an).

Dépendante du Ministère des Transports, la *Seychelles Ports Authority* (SPA) gère, contrôle et administre le port de Victoria ainsi que tous les ports secondaires des Seychelles.

Le port de Victoria possède une infrastructure ancienne de 1972 et un équipement modeste, qui présentent des faiblesses structurelles. Les délais de manutention (5,72 jours d'immobilisation à quai des navires en moyenne) augmentent les coûts d'importation et d'exportation. Les Seychelles sont ainsi deuxième lieu où les navires sont immobilisés le plus longtemps à quai, derrière Tuvalu. En outre, le port ne possédant pas de grue, seuls les bateaux en étant équipés y accostent.

**Le réseau routier assure un transport de fret de qualité sur les trois îles majeures de l'archipel.** Caractéristique d'un pays montagneux, le réseau routier connecte les principaux pôles urbains en longeant

les côtes. Il est goudronné sur 500 km (dont la majorité sur Mahé, puis Praslin) et dans un état d'entretien satisfaisant. Cependant, l'étroitesse, la sinuosité et la forte déclivité des routes imposent l'utilisation d'engins de transport adaptés.

**La logistique aux Seychelles est vulnérable aux risques naturels.** Outre les vents violents, les pluies torrentielles et les glissements de terrains, les 115 îles du pays subissent des sécheresses, qui dégradent les routes et les berges du pays. Le gouvernement a projeté en 2017 un investissement de 90 MEUR pour adapter les infrastructures à l'aléa environnemental et réhabiliter les côtes en améliorant leur résilience aux inondations.

## 2- Un second souffle pour le port de Victoria

**Des travaux de rénovation et d'extension sont actuellement menés au port à conteneurs de Victoria, pour un coût de 36,65 MEUR.** L'opération, dont l'aboutissement est prévue pour juin 2021, est financée par la BEI (12 MEUR), l'AFD (16,5 MEUR), et l'UE (subvention de 5,15 MEUR). Elle consiste à étendre le quai sur 230 m, à rénover les 370 m existants et à effectuer un dragage du port pour permettre à des navires plus conséquents d'y faire escale.

## 3- Une place pour la France dans la chaîne logistique seychelloise

**CMA-CGM** assure une desserte maritime régionale des Seychelles à travers sa ligne *Indian Ocean Feeder*. **La Société Seychelloise de Navigation** est une filiale de l'armateur français CMA-CGM en charge d'activités logistiques au port de Victoria. L'armateur réunionnais **Sapmer** exerce depuis 2015 une activité thonière au Port de Victoria. **Hydrotech**, filiale réunionnaise d'Eiffage spécialisée dans les travaux d'infrastructures liées à l'eau, est présente aux Seychelles depuis 2017.

**Sealogair**, entreprise installée à la Réunion, développe depuis 2019 un projet d'offre logistique multimodale innovante visant à fluidifier les échanges commerciaux entre les petites îles de l'océan Indien. Serait notamment assurée une desserte du port de Victoria par le biais de *mini-box*.